

quelque sorte notre champ d'intervention, tandis que celui des rotativistes se situe exclusivement dans les imprimeries. Notre rôle, dans ce secteur, me semble-t-il, pourrait être, cas par cas, entreprise par entreprise, de regrouper les forces vives, d'où qu'elles viennent, afin de promouvoir une politique offensive additionnant la préservation des emplois et la qualification professionnelle.

Parce que nous aurons besoin de toutes les forces possibles, tant pour résister au rouleau compresseur patronal que pour rendre inopérantes les attaques portées depuis l'intérieur de l'organisation syndicale.

La centralisation qui s'opère actuellement au sein de la Filpac-CGT, que René BERTHIER caractérise dans ce même numéro de *Cantonade* comme « bonapartiste », prépare sans doute une nouvelle offensive contre notre autonomie et notre droit de décider librement de notre politique syndicale.

Si, contre de tels adversaires objectivement alliés, nous ne sommes pas assez unis, assez audacieux – rotativistes, ouvriers de messageries, correcteurs et tous ceux qui voudront nous rejoindre – nos organisations disparaîtront, la convention collective, le statut, le niveau de salaire et le contrôle de l'embauche avec...

Mais la résistance est possible, comme nous le montrent, aujourd'hui, les camarades de la région Aquitaine, qui ont refusé de se dissoudre. Prenons exemple sur leur fermeté.

Jacques TOUBLET

1. A la réflexion, on peut penser que l'échec d'Amoury a été dû en partie au fait qu'il a attaqué tout le monde en même temps, y compris ses confrères éditeurs : son mépris hautain envers ceux qui finassaient avec le Livre plutôt que de l'affronter ne le rendait guère populaire au Syndicat de la presse parisienne ; et puis il avait

déclenché, dans les mois qui ont précédé le conflit, une campagne contre la distribution mutualisée des NMPP et la loi Bichet, en menaçant d'organiser seul une messagerie pour son groupe ; cette agitation un peu brouillonne, sans doute due à sa mégalomanie, facilita le travail lorsqu'il fallut décider les ateliers des Messageries à ne pas distribuer le *Parisien libéré* pendant la durée du conflit...

2. Les correcteurs de presse devaient verser à la trésorerie du Syndicat, au titre de la solidarité, la valeur de trois services par mois ; les sommes recueillies étaient ensuite réparties entre les correcteurs grévistes du *Parisien libéré*. Il y eut, dans les premières semaines, un certain enthousiasme pour cette forme exemplaire de solidarité ouvrière ; durant vingt-sept mois, ce fut plus difficile...

3. Un nombre considérable de typos de base, à cette période, très inquiets de la tournure des événements et de l'évolution de leur syndicat, prirent discrètement contact avec nous pour soutenir cette idée d'élection des futurs dirigeants du syndicat unique au suffrage universel. « Présentez des correcteurs, disaient-ils, et nous voterons pour vous ! »

4. Seul maître à bord, bien sûr...

5. Jean MIOT, journaliste de profession, ancien président du Syndicat de la presse parisienne et de l'Agence Franco-Presse, homme de presse s'il en fut, décrit de la manière suivante les dures réalités de la modernisation dans un rapport au Conseil économique et social : « Des pans entiers d'atelier ont disparu : la composition, la photogravure. Restent les correcteurs (d'autant plus indispensables qu'une génération entière a été immolée sur l'autel de la méthode globale d'apprentissage de la lecture) et les rotativistes. » (*Les Effets des nouvelles technologies sur l'industrie de la presse*, Edition des journaux officiels, p. II-27, 1999).

6. J'ajouterai, au risque de choquer quelques camarades du Syndicat des correcteurs, que nous avons subi, en raison de la pusillanimité d'une partie de nos adhérents, une sorte de défaite passive en s'arrêtant à mi-chemin dans l'affaire de l'hébergement des rotativistes. Si nous avions pu construire ne serait-ce qu'une union syndicale à statut légal nous aurions ainsi fortement renforcé notre organisation commune. Le temps saura nous montrer l'erreur tragique que, nous, les correcteurs, par lâcheté, nous avons commise !

Précisions sur la notion d'hébergement aux correcteurs et notamment à ceux qui ne travaillent pas en presse quotidienne

(Extraits)

C'est parce que nous partageons quelques idées (pas toutes) avec le Syndicat des correcteurs sur ce que devrait être le rôle du Comité inter et que nous avons les mêmes doutes quant à l'efficacité d'un syndicat unique (ou unitaire, comme ils disent) tel que le conçoivent le SGLCE et la majorité fédérale que nous nous sommes adressés à lui.

Nous pensons également avec les correcteurs que les divergences à l'intérieur de la CGT peuvent et doivent être surmontées, et qu'il est grand temps de sortir des impasses et de l'enlisement provoqués par l'autoritarisme de certains, lancés dans une lutte éperdue pour le pouvoir absolu et suicidaire pour toute l'organisation syndicale parisienne.

Quelles sont nos divergences ?

Non, ce n'est pas un problème d'incompatibilité d'humeur entre dirigeants syndicaux qui est posé aujourd'hui. Si c'était le cas, il suffirait de changer les hommes pour que les problèmes s'estompent.

Pour nous le mal est plus profond et plus grave qu'il n'y paraît
Nous pensons que l'entrée de nos professions dans la modernité, en l'occurrence le monde numérique, ne signifie pas la mort de notre métier, et que c'est de nos savoir-faire et de notre qualification que dépendront nos emplois dans les entreprises modernisées que nous voyons naître sous nos yeux.

Nos statuts et nos conventions collectives devront évoluer ? Certains métiers vont disparaître ? Certes... Mais nous refusons de tout brader sous prétexte d'adaptation moderniste. On ne construit jamais à partir de rien. Et la revendication, par certains, de l'emploi à tout prix parce qu'on a un statut ne nous semble pas sérieuse. Seuls des métiers et des qualifications seront pourvoyeurs d'emplois.

Il ne s'agit donc pas là de nostalgie d'une caste de privilégiés ou de repli corporatif égoïste, de se sauver du naufrage contre les autres, mais bien d'une divergence profonde quant à l'évolution des industries de la communication et des stratégies syndicales que nous pouvons y développer.

Nous ne voulons pas de scission, nous croyons que les différences de jugement, que les divergences d'opinion quant à la façon d'adhérer et de développer l'action revendicative doivent trouver leur place naturelle dans l'organisation syndicale.

La règle majoritaire ne doit pas étouffer et condamner à la disparition des minorités

Nous ne voulons pas que d'autres que nous, grâce aux règles centralisatrices du fonctionnement majoritaire, parlent et négocient à notre place les problèmes qui nous concernent. Nous ne demandons pas aux partisans du syndicat d'entreprise ou du syndicat unique de changer d'opinion ou de renoncer à leur projet : nous voulons être reconnus pour ce que nous sommes, parler pour ceux que nous représentons et construire librement, dans la CGT, l'outil syndical dont nous croyons avoir besoin.

Pour l'avenir de la CGT, pour son rayonnement et toutes les luttes à venir, les imprimeurs rotativistes s'engagent avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à reconstruire et à renforcer un Comité inter rénové, ouvert, solidaire et pluriel.